

L'attitude de la Gauche Révolutionnaire au cours des derniers événements (13 JANVIER - 18 JANVIER)

A LA VEILLE DE LA CRISE. — C.A.P. du 12 janvier 1938.

Le Bureau du Parti a été saisi d'une lettre de Marceau Pivert qui proteste contre la non-convocation de la C.A.P. au cours des grèves, et qui propose un examen approfondi de la situation politique créée par la crise monétaire.

La C.A.P. renvoie au Conseil National du 13 février toutes ces questions.

La crise éclate le lendemain.

AU DEBUT DE LA CRISE. — C.A.P. du 14 janvier.

Séance capitale. Léon Blum et la plupart des ministres socialistes sont présents. Le désarroi de la majorité est tout de suite visible. Certes, le groupe parlementaire a voté un ordre du jour demandant la constitution d'un gouvernement de Front populaire à direction socialiste et Zyromski appuie : « Tout faire, dit-il, contre la concentration et l'union nationale », mais Lebas est d'une prudence tout à fait significative : « Direction socialiste? oui, mais faudra-t-il mettre comme condition que ce gouvernement soit tout à fait à l'image du Front populaire? » Il répond par la négative, et quand nous lui disons qu'il faut imposer, par des manifestations, la constitution d'un vrai gouvernement de Front populaire, il déclare que le temps manque pour cela (!) et, qu'au surplus, de telles manifestations présenteraient en ce moment quelque danger! Léon Blum va faire alors une déclaration extrêmement importante et qui éclaire complètement son attitude des jours suivants : « La question posée aujourd'hui, dit-il, est celle de notre participation à un gouvernement Sarraut. Ce serait pour moi la pire des solutions. Je préfère un gouvernement de concentration à gauche, sans collaboration socialiste, mais que nous soutiendrons sous certaines garanties. » Grosse émotion dans la C.A.P. Dormoy se déclare d'accord avec Blum : « La concentration est sans doute le meilleur moyen de nous faire revenir au pouvoir dans quelque temps » (!) Bracke serait également d'accord pour soutenir éventuellement un tel ministère, mais auparavant, il faut essayer de constituer le gouvernement voulu par le Parti. Séverac estime, lui, que si les radicaux refusent la participation communiste, il faudra faire un gouvernement socialiste homogène. Mais, en définitive, rien de clair ne ressort de la discussion. La majorité veut éviter de se lier. Et Paz vient demander qu'on lui donne un mandat pour la réunion du Comité national du R.P. qui va se tenir : Demandera-t-il un gouvernement à l'image du Front populaire? Oui, répond à l'unanimité la C.A.P. Mais si un tel gouvernement se heurte à certaines résistances, le Parti acceptera-t-il un gouvernement qui soit seulement l'émanation du Front populaire? La C.A.P. vote sur cette proposition. Pour : 19. Contre : 13 (6 G. R. et 6 B. S., plus Blum).

Seul, de la Bataille socialiste, Desphelippons a voté pour. Ce texte permet évidemment la constitution d'un ministère radical, passagère ou non. Il marque, d'ores et déjà, la capitulation de la majorité et son refus d'engager la lutte. Nous demandons alors que la C.A.P. adresse une proclamation aux fédérations pour leur demander d'organiser des manifestations. Mais le texte de P. Faure est imprécis. Nous lui opposons un texte appelant à la constitution d'un gouvernement de Front populaire de combat sur le programme de Marseille. Au vote, nous sommes seuls. La B. S. se rallie au texte de P. Faure. On nous refuse, ainsi qu'à Zyromski, la convocation du Comité d'entente, et la séance est levée sans que des décisions précises aient été prises, ni l'action organisée de façon sérieuse.

PENDANT LA CRISE. — Réunions communes du groupe parlementaire et de la C.A.P., 15 janvier.

A 11 heures, longue discussion. On déclare qu'il faut répondre à Thorez qui attaque, dans l'Humanité, les ministres socialistes. Paz rend compte des pourparlers entrepris au sein du Comité national du R.P. Les radicaux ont accepté que le gouvernement soit l'émanation du Front populaire, mais ils sont partisans de la liberté monétaire. On décide de lancer un manifeste au pays. Nous demandons à faire partie de la Commission de rédaction de ce ma-

nifeste. On nous le refuse. Seuls en font partie le Bureau du groupe et Maurice Paz. Le groupe refuse, par ailleurs, son hostilité à Georges Bonnet.

En fin d'après-midi, on discute sur la teneur de l'Appel au Pays rédigé par cette Commission, au nom du groupe et de la C.A.P. Nous faisons remarquer que ce texte ne contient aucun appel sérieux à l'action.

On y parle même du « code de paix sociale » de M. Chautemps. Toute modification nous étant refusée, les représentants de la minorité G.R. votent contre. Ils sont seuls.

16 janvier.

La séance ne s'ouvre qu'à 18 heures. M. Bonnet s'est récusé. Léon Blum a été appelé à 14 heures à l'Élysée et vient rendre compte de son entretien avec M. Lebrun. Tout de suite, il indique qu'il a préconisé sous sa responsabilité personnelle, de confier à M. Herriot la constitution d'un ministère Thorez-P. Reynaud. Mais M. Herriot a refusé après un entretien avec Blum que M. Lebrun avait mandaté. Blum revenu à l'Élysée n'a voulu donner aucun autre conseil à M. Lebrun qui, en ce moment, consulte Chautemps et Sarraut.

Et Blum demande alors que le groupe lui fasse confiance. Acclamations du groupe. Suspension pour permettre à Blum de revenir à nouveau à l'Élysée où il vient d'être convoqué. Nous demandons qu'on réunisse d'urgence la C.A.P. seule. Mais Blum revient. Chautemps et Sarraut ont refusé. C'est lui que M. Lebrun charge de constituer le cabinet. Nous demandons d'accord avec Bracke la convocation immédiate du Conseil national.

Cette convocation décidée, nous demandons en outre qu'aucune décision ne soit prise tant que le C. N. n'aura pas été consulté. Mais on nous répond que Blum doit être libre de poursuivre ses pourparlers sans attendre. On sait la suite.

Conseil national du 17 janvier.

Au début, Blum avait expliqué comment les radicaux refusaient la participation communiste. Ce point fut encore l'objet d'une longue polémique. Le Parti aurait eu intérêt à ce que cette question fut publiquement posée et non moins publiquement et formellement réglée. Il n'en a pas été ainsi. Parlant de la crise monétaire, Blum ne signale pas, parmi les causes déterminantes, la nouvelle inflation de 5 milliards apparue dans les comptes de M. Bonnet au début de janvier. C'est pourtant le signe de l'échec de la politique financière de la « confiance ». Après avoir énuméré les difficultés que rencontrent sur le terrain parlementaire les combinaisons ministérielles envisagées, il développe le programme que M. Chautemps lui a exposé. C'est le même que celui du gouvernement défunt. Chautemps offre la participation ou à défaut que Dormoy reste à l'Intérieur et Février au Travail. Cette dernière hypothèse est évidemment exclue, mais Blum ne prend pas encore position sur l'offre de Chautemps. Il veut attendre que les délégués se prononcent.

Mais la totalité des délégués de province réclament la constitution d'un gouvernement de Front populaire à direction socialiste. Certains demandent, en cas d'échec, la dissolution. Seuls ensuite, Grumbach et Auriol sont pour la participation, mais avec le soutien communiste. Lebas se déclare contre la participation (il changera d'avis deux heures après en commission!) Zyromski est contre la participation et le soutien. Marceau Pivert dépose notre texte (voir ci-dessous). En fin de discussion, Blum qui est visiblement pour la participation, et à défaut pour le soutien, fait un appel pour que le Parti prenne une décision nette, mais « sage ».

Voici notre texte :

Appelé à délibérer sur la situation politique créée par la démission de M. Chautemps,

LE CONSEIL NATIONAL CONSTATE :

1° Non seulement que l'avenant au programme établi par le Congrès national de Marseille, et les récentes propositions de la C. G. T., mais aussi le programme lui-même ne recueille plus l'adhésion unanime des participants au Front populaire dont certains renoncent aux mesures indispensables qu'ils préconisaient;

2° Que les partis de la majorité sont en désaccord sur des problèmes essentiels et sur la

ligne politique même qui s'impose à un gouvernement à l'image du Front populaire;

3° Que ce désaccord se traduit en particulier par l'exclusive lancée par le groupe radical quant à l'éventuelle participation du Parti communiste au Gouvernement;

4° Enfin et surtout, que la demande de collaboration adressée par Léon Blum à M. Paul Reynaud — en contradiction avec toutes les décisions du Parti et même avec l'esprit du Front populaire — signifie, non l'élargissement du Front populaire, mais la fin de celui-ci dans sa forme parlementaire.

PREND ACTE DE CETTE RUPTURE DE L'ACCORD ETABLI EN 1936.

En conséquence, le Conseil national,

Rejette toute participation à un Gouvernement qui ne serait pas, soit l'image du Rassemblement populaire et à direction socialiste, soit purement socialiste et ne prendrait pas pour base de son programme l'application immédiate du contrôle des changes et des mesures de nationalisation excluant toute participation capitaliste et incluant une étroite collaboration ouvrière. Le Parti s'opposera énergiquement à toute autre formation et à toute autre politique.

Il estime que faute d'un gouvernement de combat véritablement disposé à lutter contre les banques, les trusts, le Sénat et les menaces de guerre chaque jour plus précises, en s'appuyant sur l'irrésistible mouvement des masses, une seule solution doit être envisagée : la dissolution de la Chambre.

Seule issue logique et honnête dans les circonstances présentes, la dissolution permettra au pays de se prononcer sur la rupture du Front populaire parlementaire et sur les solutions socialistes.

Tout en épuisant ainsi les dernières possibilités de l'action légale, le Parti suscitera une intense campagne d'agitation pour engager immédiatement les masses sur la voie de leur libération par leur action directe et autonome, unique et suprême recours pour la défense de leur pain, de la liberté et de la paix.

On connaît le résultat du vote. P. Faure déclare démissionner. Mais L. Lévy demande que la C.A.P. se réunisse. C'est ici que se place le moment le plus important des débats, puisque la volonté clairement manifestée par la majorité de refuser à la fois la participation et le soutien à M. Chautemps va se trouver tournée et isolée. Zyromski qui, dans sa motion, refusait le soutien, hésite pendant une heure puis se rallie à la motion Graziani. C'est l'acceptation tacite de soutien.

Restés seuls contre ce texte, nous reprenons dans la motion ci-dessous un texte analogue à celui que Zyromski défendait une heure avant :

Après avoir écarté la participation, le Conseil national mandate le groupe parlementaire et la C.A.P. et fait appel au Parti pour, en accord avec les organisations du Rassemblement populaire, refuser tout soutien à tout gouvernement constitué en dehors d'elles et s'employer de toutes les forces à l'exécution intégrale des volontés du Suffrage universel.

Mais la Bataille socialiste abandonne la lutte et se rallie intégralement au texte Graziani. Le deuxième gouvernement Chautemps peut se constituer malgré la volonté de la majorité du Parti et de la classe ouvrière. Les C. R.

DERNIÈRE HEURE

CE 19 JANVIER 1938 (à 19 h.)

Après avoir ajourné toute réunion de la C. E. et même du Bureau pendant toute la période de crise (entre le 5 janvier et le 19 janvier), les représentants de l'ancienne majorité décident (Zyromski étant absent), par un vote, que les questions portées, en premier lieu, à l'ordre du jour seront : le « cas » Daniel Guérin (?); le « cas » Guérin-Vaillant (??); le « cas » Barthélemy (?). Malgré la demande formulée par Weil-Curiel d'examiner la situation politique, cet ordre du jour est maintenu.

La minorité considère que le sabotage du travail fédéral a assez duré. Elle quitte la séance et porte directement à la connaissance des militants les propositions qu'elle voulait faire examiner par la C. E. :

Demande d'application immédiate de la décision du C. N. qui refuse « TOUTE PARTICIPATION ET TOUT APPUI » au cabinet Chautemps (motion B. S.).

Protestation et délégation auprès du Groupe parlementaire qui a permis la formation du cabinet CONTRE LE P. C.

Action commune avec le P. C. et le F. P. de la région parisienne.

Proposition de manifestation sur la voie publique pour l'application des volontés du suffrage universel.

LES MILITANTS DU PARTI APPRECIERONT.

